



**SEINE ET MARNE
BASKETBALL**

12 rue des Écoles
Pouilly-le-Fort
77240 Vert-Saint-Denis

Tél : 09.63.58.03.11
www.basket77.fr

@CD77Basket

Code APE : 9312Z
Siret : 784 930 612 000 71



CONVOCAION ASSEMBLEE GENERALE 2022

Pouilly-le-Fort, le 28 MAI 2022

Madame, Monsieur,

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale annuelle du Comité de Seine et Marne de Basket-Ball, se tiendra le :

Samedi 11 juin 2022 à 9 h

Gymnase Jacky CHAZALON

Avenue des Regalles

77176 SAVIGNY LE TEMPLE

ORDRE DU JOUR :

- Mot d'accueil et ouverture par le Président du Comité Départemental,
- Accueil des invités,
- Rapport de la Présidente de la Commission de Vérification des Pouvoirs,
- 1^{er} tour de l'élection complémentaire de membres du comité directeur *(les clubs ayant émargés pourront voter immédiatement après le pointage d'arrivée),*
- Désignation des scrutateurs pour le dépouillement du scrutin
- Rapport moral du Secrétaire Général,
- Interventions et réponses aux questions par les Responsables des différents pôles ou/et commissions,
- Rapport financier Année 2021 par le Trésorier,
- Rapport du Commissaire aux comptes et Quitus au Trésorier,
- Présentation du budget prévisionnel 2022 par le Trésorier,
- Désignation des délégués départementaux à l'assemblée générale de la F.F.B.B,
- Intervention des invités,
- Remise des récompenses fédérales Promotion 2022.

POINTS REGLEMENTAIRES :

- Les groupements sportifs sont représentés par leur Président ou un membre dûment mandaté par celui-ci et licencié dans le même club, âgé d'au moins 16 ans (ils devront présenter leur pouvoir à la Commission de Vérification des Pouvoirs lors de l'émargement)
- La présence de tous les groupements sportifs est obligatoire, sans possibilité de se faire représenter par un autre club. Toute association non présente à l'assemblée générale sera redevable d'une amende conformément aux dispositions financières en vigueur
- Pour participer aux délibérations de l'Assemblée, les groupements sportifs doivent être en règle avec la Trésorerie du Comité, de la Ligue et de la Fédération.
- Le nombre de voix de chaque groupement sportif est égal au nombre de ses licenciés établi au 31 mars 2022

CANDIDATURES ELECTION COMPLEMENTAIRE DE MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR : 5 postes restant à pourvoir (dont 1 poste MEDECIN)

1 candidat : Jonathan DESAINTEQUENTIN – licencié au Mée

CANDIDATURES ELECTION DES REPRESENTANTS DU COMITE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFBB :

3 délégués + 3 suppléants

3 candidats délégués :

Chantal FARGIER – licenciée au MEE

Martine JACQUET - licenciée à HERICY FONTAINE

Jean-Luc DE MUNCK – licencié à AVON

2 Suppléants :

Bernard FARGIER – licencié au MEE

Kevin BOSI – licencié à LESGIGNY

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sentiments sportifs les meilleurs.

Le Secrétaire Général,

Jean-Luc DE MUNCK